

PLAN STRATÉGIQUE

2026- 2030



FONCTION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La fonction du vérificateur général est encadrée par la *Loi sur les cités et villes*, qui lui confère une totale indépendance.

MISSION

NOTRE CONTRIBUTION

Contribuer à optimiser la gestion de la Ville et sa gouvernance.

VISION

NOS ASPIRATIONS

Nous aspirons à fournir à la population johannaise et aux personnes élues l'heure juste en tout temps, à travers nos travaux.

QUI NOUS SOMMES

Nous comptons sur une équipe multidisciplinaire, composée de généralistes et de personnes expertes, qui nous permet de procéder à des audits dans toutes les sphères d'activités.

Nos rapports d'audit publics fournissent de l'information objective et factuelle sur la gestion des dépenses et des activités municipales. Cette information promeut la transparence et l'imputabilité des actions de l'administration municipale, utile pour soutenir l'orientation et la surveillance exercées par les personnes élues.

CE QUE NOUS FAISONS

Nos principaux travaux concernent l'audit financier, l'audit de conformité aux lois et règlements ainsi que l'audit de performance de la Ville et de ses organismes municipaux, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*. Les travaux sont effectués conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada.

De plus, nous effectuons des suivis continus de la mise en œuvre des plans d'action de la Ville et de ses organismes municipaux pour répondre aux recommandations formulées dans l'ensemble de nos travaux.

VALEURS

1 Professionnalisme

• Nous maintenons notre agilité et notre rigueur dans l'application des normes tout en préservant notre réseau de personnes expertes pour appuyer la qualité de nos travaux.

2 Intégrité

• Nous agissons avec honnêteté, éthique et transparence.

3 Respect

• Nous valorisons une approche collaborative et constructive fondée sur l'écoute, la discrétion et la courtoisie.

4 Indépendance

• Nous réalisons nos travaux en nous assurant d'être libre de toute influence pouvant porter atteinte à notre jugement professionnel et à notre objectivité.

ORIENTATION 1

RÉALISER DES TRAVAUX
À VALEUR AJOUTÉE

Objectifs

- Réaliser des travaux alignés sur les priorités, les activités clés et les grands risques.
- Exercer un leadership avec des canaux de communication efficaces favorisant la compréhension de la fonction du vérificateur général et du résultat attendu de nos travaux ainsi que la mise en place de nos recommandations.

Indicateurs de performance

- Taux de réalisation des mandats du plan annuel d'audit.
- Mesure de la progression de la mise en œuvre des recommandations sur une période de trois ans suivant l'audit.
- Communication de l'état de mise en œuvre du plan stratégique, incluant la réaffirmation du rôle du Bureau et de sa valeur ajoutée.
- Réalisation complète des communications prévues dans le cadre des travaux auprès des parties prenantes concernées.

ORIENTATION 2

MAINTENIR LA QUALITÉ DE NOS TRAVAUX PAR
DES PRATIQUES NOVATRICES ET PERFORMANTES.

Objectifs

- Exercer en continu une recherche d'efficacité.
- Maintenir des standards de qualité élevés.

Indicateurs de performance

- Révision des pratiques et évaluation du recours à des outils technologiques pour optimiser les processus du Bureau.
- Proportion des travaux réalisés conformément aux normes de certification, appuyée par une vigie active des Normes canadiennes de certification.

ORIENTATION 3

RÉUNIR UNE ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE
COMPÉTENTE ET ENGAGÉE.

Objectifs

- Offrir un environnement permettant le maintien et le développement de l'expertise du personnel.
- Préserver un bassin de personnes expertes dynamiques, permettant de maintenir nos standards de qualité.

Indicateurs de performance

- Maintien d'un seuil minimal d'heures de formation continue pour l'ensemble du personnel.
- Maintien et développement du réseau de personnes expertes du Bureau.